

IUFM de l'académie de Créteil

Septembre 2009



Plan de formation  
**des enseignements  
technologiques et  
professionnels**



# Plan de formation des enseignements technologiques et professionnels

Présentation des objectifs et des contraintes .....	3
<b>A- PLAN ANNÉE 1</b> .....	4
1- Préambule .....	4
2- Contexte d'élaboration .....	4
Maquette de formation étudiants / formateurs .....	7
Validation des compétences .....	6
Planning de l'année 1 .....	7
<b>B- PLAN ANNÉE 2</b> .....	8
I- Objectifs .....	8
1- Contexte d'élaboration, économie du projet .....	8
II- Les dispositifs du plan de formation A2 .....	9
1- Le bilan initial, la maîtrise de la langue et des TICE .....	9
2- Stage en entreprise, stage de pratique accompagnée .....	9
3- Le parcours de formation et le « livret de formation » .....	10
4- L'écrit professionnel .....	11
5- L'entretien de fin de formation .....	11
6- Planning type de la formation .....	12
III- Détails du plan de formation par groupes de compétences .....	13
IV- Maquette horaire stagiaires / formateurs .....	17
1- Observations .....	17
V- Modalités d'évaluation .....	19
Annexe 1 : Le dossier de compétences .....	20
Annexe 2 : Evaluation des compétences .....	21
Annexe 3 : Stages en entreprise et de pratique accompagnée .....	22
Annexe 4 : Evaluation initiale .....	24

## Présentation des objectifs et des contraintes

Ce plan de formation se situe dans la perspective d'une formation en alternance dans laquelle un parcours de formation est proposé au professeur stagiaire débutant par un bilan initial en lien avec le référentiel de compétences. Un projet individualisé est élaboré. Il comporte des étapes permettant de suivre l'évolution des compétences du professeur stagiaire en vue de l'évaluation finale. In fine, l'employeur se prononcera sur la titularisation du professeur stagiaire en s'appuyant sur le bilan final en regard des critères qu'il fixe pour l'évolution attendue en fin de formation initiale.

Le plan de formation des filières technologiques et professionnelles s'inscrit pleinement dans les attentes du nouveau cahier des charges de la formation, centré sur les dix compétences attendues d'un enseignant et les capacités qu'il doit développer pour les atteindre. Il s'inscrit aussi en cohérence avec les autres composantes de l'IUFM, en particulier avec le site du second degré général avec lequel une partie commune de formation est réalisée à hauteur de 24 heures.

Les filières technologiques et professionnelles présentent des spécificités qui complexifient la mise en œuvre de la formation : les flux d'étudiants et de stagiaires sont réduits du fait des faibles nombres de postes mis au concours, elles sont nombreuses, elles sont parfois bi- voire tri-valentes<sup>(1)</sup> (CAPLP Lettres histoire géographie), d'autres nécessitent des plateformes très spécialisées (CAPLP Maintenance automobile) où la sécurité doit être assurée. Ainsi, la notion de groupe dans ces formations répond à la fois à des considérations de valence et de nombre permettant d'avoir une pratique sûre.

En conséquence, les indicateurs de gestion de ces formations seront toujours plus élevés que pour des filières généralistes mono-valentes et à large flux. Il convient donc que la tutelle prenne acte de ces contraintes.

L'IUFM de Paris 12 Créteil a la mission d'assurer ces formations ; ce plan a été élaboré dans le respect du texte législatif, en évolution nette par rapport aux pratiques antérieures, avec l'adhésion des formateurs et avec le souci d'une bonne efficacité au regard des contraintes évoquées. La clarté de l'organisation, les liens renforcés et mieux formalisés avec les partenaires de l'institution (inspection, établissements, tuteurs) ont été des points particulièrement travaillés.

Enfin, ce plan a commencé à prendre en compte le rattachement de l'IUFM à l'université Paris 12 : dans la mesure du possible, la formation a été structurée en modules qui devraient à terme s'inscrire dans un parcours de type Master.

---

(1) La valence correspond à une discipline spécifique.

## **A- Plan année 1**

### **1- Préambule**

Un nombre important d'étudiants de l'IUFM est recruté dans l'académie de Créteil. Leur profil socio-culturel requiert d'adapter et de personnaliser leur parcours de préparation aux concours. Environ 50% des étudiants des filières technologiques sont salariés. Ainsi, nous mettons en place des dispositifs de formation adaptés pour améliorer le taux de succès : renforcement de la pratique des concours blancs, mise en place de formation semi-présentielles avec regroupement hors des périodes habituelles de formation (samedi matin), utilisation des TICE (plateforme collaborative).

Par ailleurs, le CST de l'IUFM de Créteil s'est impliqué dans les parcours de pré professionnalisation en université. Dans quelques disciplines subsistent des cycles préparatoires permettant aux étudiants d'acquérir une licence. Dans ce contexte, des formateurs du CST sont associés à plusieurs parcours de licence à l'université de Marne-la-Vallée.

### **2- Contexte d'élaboration**

la préparation au concours est abordée par les compétences du cahier des charges : la maîtrise de la discipline, la maîtrise de la langue, la culture générale, le C2I, etc., le tableau 2 précise les liens entre les compétences visées et la maquette de formation. Elle est différenciée au travers de ce qui relève de la préparation aux concours, de la formation professionnelle et de la transversalité. Le tableau 1 présente la maquette de formation « étudiant » et « formateur », les modules qui la composent, les moyens de formation et les modalités de mise en œuvre.

La formation est basée sur un volume de 750 h « étudiant » qui se décompose en deux grands ensembles :

- 520 h (350h cours/TD + 170h TP) destinées au renforcement des compétences disciplinaires
- 230 h destinées à la préparation spécifique au concours, qui se sub-divisent en deux sous-ensembles :
  - 80 h destinées à la formation professionnelle,
  - 150h destinées spécifiquement à la préparation aux épreuves écrites et orales du concours (épreuves blanches, entraînement aux oraux, préparation de l'épreuve sur dossier).

Les formations sont effectuées en section entière et en groupe réduits selon des critères de valence et/ou de nombre (effectif de groupe de travaux pratiques dépendant de la spécificité disciplinaire). Les modalités de regroupement en groupes réduits sont incluses dans la feuille de calcul du tableau 1. Il est donné à titre d'exemple pour une filière de 24 étudiants mono-valente, organisé en 2 groupes de travaux pratiques. On a différencié le volume horaire étudiant et le volume horaire formateur permettant d'assurer la formation. La préparation aux épreuves orales (épreuve sur dossier, épreuve de TP) est constituée d'heures en tronc commun, d'heures en suivi individualisé ou par petits groupes (4 étudiants en moyenne selon les filières et le nombre de valences), ce qui permet un suivi personnalisé de cette préparation.

La formation disciplinaire (520h) n'est actuellement pas présentée en modules. Il sera possible ultérieurement (lors de l'élaboration du plan quadriennal de Paris 12) d'effectuer un tel découpage sans remettre en cause le plan de formation, notamment lors de la nécessaire insertion dans un parcours Master, qui interviendra lors de la prochaine contractualisation de l'université Paris 12.

Maquette de formation étudiants / formateurs  
Tableau 1

ALPHABETIQUES, SANS ET AVEC							NOE ÉTUDIANTS :		24
							NOE VOT VOTES :		1
Modules	Contenu	Modalités	heures étudiant	heures grand groupe	heures petit groupe	heures formateur	Remarques		
Mixte : mixte scientifique et technologique	Initiale des modules et contenu selon thème	TD + TP	50	750	170	690			
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>50,0</b>			<b>690</b>			
Formules pré-formation									
Compétences du niveau scolaire, pour la préparation des apprentis en vue des concours	Thèmes transversaux : Le contenu d'un enseignement, le rôle des différents acteurs dans un lycée, un collège,  3 objectifs d'enseignement (selon concours) : - observations en lien avec les thèmes transversaux de la PCC d'admission - observation au service de l'apprentissage sur dossier : conditions d'enseignement de la discipline, nature d'enseignement sur les pratiques d'enseignement Préparation et application de ou des stages en établissement	Formation Générale Communale : 21 semaines dont le temps consacré à l'enseignement commun et les thèmes spécifiques de la professionnelle ou technologique (travail en groupe multipoint plusieurs thèmes)							
		10,0	70	10	20		10	Regroupement de l'ensemble des sections	
Didactique de la discipline et pédagogie pour la préparation des apprentis en vue des concours	Préparation et application de ou des stages en établissement (selon concours) ; Méthodologie de la recherche et de la pédagogie ; Méthodologie de la recherche pédagogique	Stage de collaboration en établissement scolaire  analyse des pratiques  Carnet TD appuyé sur les observations réalisées de stage et sur l'expérience sur dossier (selon concours) ; dossiers développés par les étudiants ou enseignants d'apprentissage							
			30,0	70	10	20			
Culture générale scientifique et technologique	un thème transversal parmi 4 au choix	contenue de 2 h							
	Rafraîchir sur le thème de la compétence pédagogique, mais en perspective pour l'enseignement de la discipline	séances par thème encadrées par un formateur de la thème qui a consacré à la compétence							
Outils pour la linguistique et la communication	Méthodes des compétences sous forme d'un bilan de compétences selon le mode d'obtention évaluation : grammaticale, orthographe, travail sur des apprentis actifs de concours, C&M niveau 1...	Examen bilan et mise en place de TD / TP de niveau à niveau							
			4,0	4	2	14		Regroupement de l'ensemble des sections	
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>84,0</b>			<b>22</b>			
Préparation aux épreuves des concours									
Préparation aux épreuves orales de niveau	En fonction des épreuves d'admission de chaque thème	Épreuves orales en temps réel + corrections / Travail sur supports en TD							
Préparation aux épreuves écrites de niveau	En fonction des épreuves d'admission de chaque thème	heures personnalisées							
Préparation aux épreuves de TP ou selon d'autres apprentis en vue des concours	En fonction des épreuves d'admission de chaque thème								
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>190,0</b>			<b>202</b>			
<b>TOTAL :</b>			<b>780,0</b>			<b>1244</b>			





## B- Plan année 2

### I- Objectifs

#### 1- Contexte d'élaboration, économie du projet

Le cahier des charges du nouveau plan de formation fait une part plus grande à la formation professionnelle en alternance. Cette évolution impose un meilleur suivi avec les membres de l'institution participant à la formation : proviseur, conseiller pédagogique, inspection, formateurs IUFM.

Le plan de formation prend en compte cette nouvelle dimension à plusieurs niveaux :

- mise en place d'un dispositif de bilan sur les compétences du stagiaire à son arrivée à l'IUFM lors d'un entretien de bilan initial : un moment d'accueil, de présentation de la formation, d'analyse des acquis et des besoins permettant de mettre en place des activités optionnelles de formation (modules disciplinaires, modules transversaux de maîtrise de la langue...), est organisé sur une journée par groupe.
- durant le parcours de formation, mise en place d'un dispositif de liaison et de suivi de la formation entre le stagiaire, son tuteur et les formateurs,
- mise en place d'un entretien de positionnement du stagiaire et fin d'année : il est conduit par les formateurs de l'IUFM qui s'inscrivent dans le cadre du dossier de maîtrise des compétences ; son rôle est de faire un bilan du degré d'acquisition de chaque compétence, d'identifier les points de maîtrise à améliorer et de proposer les actions de formation continue à envisager pour les années T1 et T2. Le stagiaire aura connaissance du contenu de ce dossier lors de cet entretien, il pourra aussi interagir avec les membres du jury.

Un écrit professionnel subsiste dans la formation. Il permet d'engager un travail réflexif sur un point particulier de l'exercice du métier durant l'année de formation et sera évalué en tant que tel dans le dossier de compétences, mais ne servira pas de support à l'entretien de positionnement.

L'évaluation finale reflète cette organisation, ainsi que la présente le dossier d'évaluation en annexe 2.

La formation s'inscrit dans un cadre d'alternance, elle est programmée pour des activités dans le centre sur deux jours réservés comme auparavant (mercredi et un autre jour). Elle est allongée d'environ trois semaines pour permettre la finalisation du dossier de compétences début juin.

La volonté de mixage des formations au sein de l'IUFM se traduit par un temps de formation générale commune (FGC), en coordination avec celle du centre du second degré. Elle se compose de 2 conférences environnées de 6h et d'un module au choix de 12h (grisé dans le tableau de description de la formation au paragraphe III) et d'une journée supplémentaire sur l'orientation.

## ***II- Les dispositifs du plan de formation A2***

### **1- Le bilan initial, la maîtrise de la langue et des TICE**

Un dispositif d'évaluation initiale des compétences est mis en place dès la réunion de rentrée de septembre ; il vise, entre autres, à évaluer la maîtrise de la langue orale et écrite. A cette fin, l'annexe 4 fixe les modalités de cette évaluation initiale. Ce bilan permettra d'évaluer la maîtrise de la lecture et de la capacité de restitution synthétique correctement rédigée. Ce dispositif servira aussi à l'évaluation de la maîtrise des TICE en imposant cette restitution sous un format numérique spécifique, dans un environnement donné. La bibliographie et les liens WEB en rapport pertinent avec le thème proposé devront aussi être fournis dans le document. A l'issue de cette production, un bilan sera effectué par les formateurs fin septembre afin d'organiser la remédiation. L'évaluation des autres compétences est du recours disciplinaire et sera effectuée dans ce cadre.

Les heures de maîtrise de la langue programmées dans le plan (5h/stagiaire) seront globalisées au niveau du centre pour permettre la mise en place de modules répondant à des besoins différents, réunissant des stagiaires de différentes disciplines. En conséquence, deux modules de remédiation de la maîtrise de la langue seront proposés, d'une durée de 20h chacun et de niveau croissant. Ainsi, un stagiaire pourra suivre selon, son niveau de maîtrise, 0, 20 ou 40h de remise à niveau. Le dispositif sera intégré au planning de l'année à des horaires fixes (par exemple le mercredi matin de 8h à 10h à partir d'octobre).

Il y aura lieu également de vérifier à ce stade que le professeur stagiaire a, au cours de son parcours, acquis une expérience significative du métier qu'il doit enseigner et de lui proposer le cas échéant une stratégie de validation.

### **2- Stage en entreprise, stage de pratique accompagnée**

Le stage en entreprise est programmé entre janvier et février pour toutes les filières afin de permettre des approches pluridisciplinaires. La durée totale du stage en entreprise est de 15 jours, en continuité avec le stage en responsabilité mais sans temps de formation à l'IUFM, soit une présence hebdomadaire en stage est de l'ordre de deux jours étalés sur sept semaines.

Son objectif est clairement différent du plan de formation précédent : il est axé sur les relations entre le système éducatif et l'entreprise : la connaissance du fonctionnement d'une entreprise et de ses interactions avec le marché, la préparation de l'accueil en stage de lycéens, le rôle de l'entreprise dans la formation de l'élève, etc..

Dans ce contexte nouveau, il est proposé aux stagiaires d'effectuer leur stage par binômes de disciplines différentes et dans une entreprise où ils ne sont pas allés. Les stages sont référencés par typologie selon les propositions suivantes :

Type 1 : axé sur la préparation le suivi et l'évaluation des stagiaires lycéens/CFA en entreprise,

Type 2 : axé sur la découverte professionnelle des élèves de troisième et la promotion des filières technologiques,

Ce type est bien adapté au stage de pratique accompagné, normalement réalisé dans un établissement différent de celui du stage en responsabilité (CFA, UFA, SEGPA). Il est organisé sur 40 h dont 30 h en classe, les 10 autres étant réservées aux échanges avec les formateurs et les tuteurs.

Type 3 : axé sur l'exploitation pédagogique de pratiques professionnelles industrielles,

Type 4 : axé sur la formation continue des adultes en entreprise

Le stage en entreprise fait l'objet d'un rapport écrit retraçant les activités significatives et il donne lieu à une soutenance. Ces productions sont évaluées et une trace figure dans le dossier de compétences (voir annexe 1).

La pratique de stage par binôme donne lieu à une coordination spécifique : les quatre types sont présentés aux stagiaires lors de la réunion de rentrée (documents), ils se positionnent vers la mi-septembre et commencent la recherche de leur entreprise d'accueil. Fin septembre, une concertation inter-disciplinaire des responsables de stage a lieu pour constituer les binômes sur la base des propositions de stages retenues et une dernière séance a lieu début décembre pour finaliser les objectifs des stages.

Les détails de la procédure de mise en stage sont décrits en annexe 3.

### **3- Le parcours de formation et le « livret de formation »**

L'année de formation comportera des étapes et des points de passage obligés pour la construction des compétences mais aussi pour le repérage et le positionnement des compétences du stagiaire par rapport au niveau de maîtrise attendu en fin de formation initiale.

Le renforcement du stage en responsabilité dans le dispositif de formation par alternance nécessite de mettre en place un moyen favorisant les échanges entre le trinôme tuteur-stagiaire-formateur. Ces échanges doivent permettre à partir des activités menées par le stagiaire dans les différentes situations vécues en formation de renforcer le lien théorie pratique. A cet effet, un suivi spécifique entre le stagiaire, son tuteur et les formateurs est mis en place : il s'agit d'un « livret de formation » dont le rôle est l'amélioration de la communication entre les acteurs de la formation et l'observation des acquisitions en cours.

Il s'agit d'un document permettant de recueillir les informations sur les étapes et activités clés de la formation. Ce document est sous la responsabilité du professeur stagiaire.

Il remplit différentes fonctions :

- Description du contexte de formation ;
- Agenda pour les rencontres avec le CP, les visites, les remises de travaux ;

- Description des sujets et thèmes personnels ;
- Rencontres et rendez vous avec les formateurs ;
- Questions diverses, interrogations sur des contenus et des modalités ;

Dans un premier temps ce livret est prévu sous une forme papier, dans la perspective d'un dispositif informatique sur plateforme collaborative (quand un dispositif fiable sera disponible).

Il ne sera pas porté d'indications de type évaluation mais seulement des informations caractérisant les activités et les interrogations qui peuvent trouver des réponses auprès des formateurs.

Il est proposé d'effectuer trois visites (au maximum) par valence avec la possibilité d'une visite supplémentaire auprès des professeurs stagiaires dont l'évolution des compétences ne suit pas une progression satisfaisante. Un dispositif d'alerte est mis en place lors du bilan à mi-formation de janvier, pour identifier les situations difficiles et leur proposer une remédiation.

#### **4- L'écrit professionnel**

Le cahier des charges fait référence à la nécessité de permettre au stagiaire d'articuler les savoirs théoriques et la pratique par des activités d'analyse : « *des savoirs théoriques déconnectés de la pratique sont inefficaces dans une formation professionnelle et symétriquement les situations rencontrées sur le terrain par les professeurs stagiaires ne sont pleinement formatrices que si elles sont analysées à l'aide d'outils conceptuels et des apports de la recherche universitaire* ». L'écrit professionnel constitue un des dispositifs permettant d'engager ce travail réflexif. Il s'appuiera sur l'exercice du métier pendant l'année de formation. Il rend compte d'une réflexion menée sur un ou plusieurs points particuliers de l'activité professionnelle. Il s'agit d'un document de 5 à 6 pages dont la réalisation est encadrée par les formateurs (choix du sujet, suivi, prise en compte dans l'évaluation des compétences restitution au stagiaire). Il ne fera pas l'objet d'une évaluation spécifique mais sera utilisé pour mesurer le degré de maîtrise d'une ou plusieurs compétences. Il ne sera pas centré exclusivement sur l'enseignement de la discipline mais abordera des questions appréhendées dans le cadre de l'enseignement de la discipline.

#### **5- L'entretien de fin de formation**

La responsabilité de rendre compte de la maîtrise par le stagiaire des dix compétences incombe à l'IUFM. Il ne s'agit pas d'un entretien d'évaluation, et il n'a pas de visée de soutenance de l'écrit professionnel, les évaluations étant conduites au préalable.

Cet entretien a pour but de rendre compte au stagiaire de son positionnement dans la maîtrise des compétences. A cette occasion, les échanges pourront permettre d'éclaircir, de préciser voire de compléter des informations en vue de lever certaines incertitudes. Il a également comme fonction de transmettre au professeur stagiaire un avis et des conseils éclairés pour poursuivre sa formation en T1 et T2. Le professeur stagiaire aura eu connaissance des différents rapports le concernant et se verra communiquer l'avis synthétique.



### ***III- Détails du plan de formation par groupes de compétences***

Les trois tableaux qui suivent présentent les détails du plan de formation en mettant en regard les compétences du cahier des charges, les moyens affectés à leur accession par les stagiaires et les volumes horaires « stagiaires » requis. Les compétences sont regroupées en trois pôles (un tableau pour chacun) :

- Le développement de capacités et compétences dans la discipline,
- Le développement de capacités et compétences pour l'exercice du métier dans son contexte,
- Le développement de capacités dans la construction des compétences professionnelles.

	CONTENUS	ACTION DE FORMATION	DUREE STAGIAIRES	CAPACITES VISEES	COMPETENCES VISEES DU CDC
Développer les capacités et compétences dans la discipline	<p>Connaissances des disciplines enseignées.</p> <p>Approfondissement des connaissances</p> <p>Compéments de formation disciplinaire</p> <p>En lien avec la spécialité</p>	<p>Cours, TD, utilisation des dispositifs de travail collaboratif possible.</p>	<p>30 h</p> <p>6h de cours communs et 24h dans le module (2 modules au maximum proposés pour répondre aux TP et à l'activité des besoins)</p>	<p>Actualiser et élargir son champ de connaissances disciplinaires</p> <p>Tire parti des apports de la recherche et des innovations pédagogiques pour développer ses connaissances et les exploiter dans son pratique professionnelle</p>	<p>Concevoir et mettre en œuvre son enseignement</p> <p>Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale</p>
	<p>Didactique des disciplines</p> <p>Concepts didactiques pour préparer sa classe (objectif, activité d'apprentissage...) Concepts pédagogiques</p> <p>Choix de contenus, apprentissage et laboratoires de séquence et séances de travail</p> <p>Connaissances des programmes.</p> <p>Concepts et réflexions d'une progression des apprentissages dans la discipline.</p> <p>Analyse et choix de ressources. Concevoir des supports d'évaluation</p> <p>Concevoir des documents pédagogiques.</p>	<p>Cours et TD disciplinaires</p> <p>Exposition, mises en situation avec des professionnels de l'éducation</p> <p><i>Des cas concrets et des tâches en jeu pour les stagiaires et leur analyse des pratiques.</i></p>	<p>16h de préparation des premières séquences</p> <p>10h de TC et 5h de module (2 modules au maximum)</p> <p>40h de didactique</p> <p>20h de cours communs et 20h de module (2 modules au maximum et à l'activité des besoins)</p>	<p>Définir des objectifs et choisir des stratégies et des modalités d'apprentissage à partir des références des textes officiels et s'appropriant des exemples de situations professionnelles</p> <p>Organiser les différents enseignements et les exécuter dans le cadre du programme de la filière</p> <p>Prendre en compte les objectifs de la maîtrise de la langue par les élèves dans la construction des séquences</p>	<p>Concevoir et mettre en œuvre son enseignement</p> <p>Organiser le travail de la classe</p> <p>Evaluer les élèves</p>
	<p>Culture de la spécialité et pluridisciplinaire</p> <p>Histoire de la discipline et évolutions récentes. Interactions avec les autres disciplines.</p> <p>Éléments interdisciplinaires</p> <p>ES et ST, développement durable, connaissances de l'entreprise ...</p>	<p>Cours et travaux pratiques parcourent la filière</p> <p>Regroupement pluridisciplinaires</p>	<p>2h par filière pour la transversale obligatoire (programme de 7 semaines)</p> <p>2h activité interdisciplinaire</p> <p>2h possibles pour activités complémentaires dans la discipline (clubs...)</p> <p>8h possibles ES et ST à développer éventuellement en lien avec le stage et l'entreprise</p>	<p>Contribuer avec les partenaires internes et externes à l'insertion de la maîtrise en œuvre d'activités pédagogiques et à la réalisation de difficultés spécifiques des élèves</p> <p>Tire parti des apports de la recherche et des innovations pédagogiques pour développer ses connaissances et les exploiter dans son pratique professionnelle</p> <p>Intégrer dans l'enseignement la prévention des risques professionnels</p>	<p>Prendre en compte la diversité des élèves</p> <p>Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école</p> <p>Se former et innover</p>

COMPETENCES VISEES DU CDC	CAPACITES VISEES	DUREE	ACTION DE FORMATION	CONTENUIS
<p>Agir en fonctionnaire de l'état et de façon éthique et responsable</p> <p>Maitriser la langue française pour enseigner et communiquer</p>	<p>Se situer dans l'institution scolaire en utilisant les ressources disponibles</p> <p>Agir avec discernement pour faire respecter les règles de vie dans la classe et dans l'établissement</p> <p>Adapter les formes d'intervention et de communication aux types de situations et d'activités</p>	<p>6h en commun avec les PLC2</p> <p>6h en formation en commun avec les PLC2</p> <p>12h avec choix de modules</p>	<p>FGC Controverses Inter-dégré 2 thématiques au choix.</p> <p>FGC module obligatoire</p>	<p>Droit et obligations des enseignants.</p> <p>Efficacité de ses responsabilités et de ses obligations dans le respect de ses droits</p> <p>Mission de l'école, valeurs de la République, principes de l'éducation nationale, dispositions pour accompagner les parcours scolaires des élèves (orientation, tronc commun...)</p> <p>Développement personnel, projet professionnel, jeu des acteurs,</p>
<p>Prendre en compte la diversité des élèves</p> <p>Organiser le travail de la classe</p> <p>Evaluer les élèves</p>	<p>Agir avec discernement pour faire respecter les règles de vie dans la classe et dans l'établissement</p> <p>Prendre en charge un groupe ou une classe, faire face aux conflits, développer la participation et la coopération entre élèves</p> <p>Adapter les formes d'intervention et de communication aux types de situations et d'activités</p> <p>Concevoir des évaluations aux différents moments de l'apprentissage</p>	<p>6h piloté par les formateurs du département Ingénierie pédagogique</p>	<p>Module transversal articulé avec l'analyse de pratiques, les visites et la FGC</p> <p><b>Consignez en analyse des pratiques</b></p>	<p>Connaître et question de la classe</p> <p>Chronologie du métier, responsabilité et éthique dans l'exercice en classe.</p> <p>Concepts sur la dynamique des groupes.</p> <p>Les enjeux actuels, les enjeux de l'écrit, les concepts de la communication, la créativité</p> <p>Démarches, méthodes, évaluation formatrice/summative ouïe</p>
<p>Concevoir et mettre en œuvre son enseignement</p> <p>Maitriser les technologies de l'information et de la communication</p>	<p>Maitriser l'environnement numérique professionnel</p> <p>Concevoir et mettre en œuvre des situations pédagogiques utilisant les TIC</p>	<p>12h20h suivant les besoins des disciplines</p> <p>Tout au long de l'année dans le cadre des productions et des interventions</p>	<p>Modules dédiés pour l'enseignement et développement d'activités en lien avec la C21 dans les disciplines</p>	<p>Les TIC pour enseigner (C202)</p> <p>La réflexivité de compétences</p> <p>Les outils au service de l'enseignement</p> <p>La prise en compte des dispositifs TIC pour concevoir et mettre en œuvre son enseignement</p>

Développement de capacités et compétences chez le formateur et l'enseignant

	CONTENUS	ACTION DE FORMATION	DUREE	CAPACITES VISEES	COMPETENCES VISEES DU CDC
Développement de capacités et expériences (enrichissement professionnel) Construire les expériences professionnelles	Accueil, engagement dans la formation Positionnement, repérage des besoins Le plan de formation, les étapes, les activités, les outils, l'articulation, le dispositif de suivi et d'accompagnement, les productions attendues (portfolio)	Accueil (voir ci-dessus en discipline) Utilisation des dispositifs de travail collaboratif	20h 48 heures dont 30 dans la classe 3 semaines	Structurer dans l'alternance	Se former et innover
	Exercices de Fractilité personnelle et stages complémentaires Activités d'enseignement dans l'établissement Activités de suivi, orientation des élèves Développement de connaissances et capacités pour structurer les périodes de formation en entreprise des élèves L'EPLE, le bassin, les conseils,	Stage en responsabilité, activités avec le CP et équipes pédagogiques, Visites et échanges avec les formateurs Stage de pratique accompagnée Stage en entreprise	20h 48 heures dont 30 dans la classe 3 semaines	Positionner en termes de compétences selon le référent des élèves pour définir le programme et le programmer dans les apprentissages Déterminer à partir des besoins identifiés, les étapes nécessaires à l'acquisition progressive des savoirs et des savoir-faire prescrits Organiser l'espace et le temps scolaires en fonction des activités prévues	Toutes et en particulier celles qui sont en centre de l'essor de l'enseignement.
	Analyse de Fractilité et structuration des compétences Le cadre, les rubriques et les informations attendues, terminologie, classification, démarches d'analyse Ressources Le partenariat, lien avec les autres compétences professionnelles	Analyse de pratiques en centre. Préparation et analyse des activités en stage au centre Visites des formateurs Activités avec les formateurs de l'établissement. Utilisation des dispositifs de travail collaboratif	20h (dont au moins 20h en présence des formateurs psychopédagogiques) 20h de préparation, suivi et évaluation des stages Nombre de visites 2 par visites (3 visites max par semaine soit 6 au maximum)	Développer une analyse critique de votre travail et modifier en conséquence votre pratique Appréhender et prendre en compte les propositions alternatives	Concevoir et mettre en œuvre son enseignement Se former et innover
	Positionnement et préparation de la proposition de suivi Bilan des compétences, préparation, choix de points de réflexion, suivi et bilan individuel.	Écrit professionnel de synthèse à visée d'analyse réflexive servant de support à un entretien de positionnement Utilisation des dispositifs de travail collaboratif	2h L., voir Finir 1,0h suivi individuel 5h matières de la langue 0,5h d'entretien de positionnement (généralisation au centre des heures de matière de la langue)	Evaluer les points forts et les difficultés	Se former et innover Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer

## V- Maquette horaire stagiaires / formateurs

### 1- Observations

Les horaires « stagiaires » s'inscrivent dans le volume des 220h imposées par le cahier des charges. Les horaires « formateurs » résultent de la pratique de formation par groupe entier ou réduit et en fonction du nombre de valences de la formation.

Les groupes sont constitués pour répondre aux critères d'effectifs (12 stagiaires pour un groupe de Travaux Pratiques) et de valence.

Les formations disciplinaires (discipline + didactique de la discipline) sont organisées en tronc commun et en modules. L'horaire formateur est calculé de la façon suivante :

$$H_{\text{formateur}} = H_{\text{tronc commun}} + N_{\text{valence}} * N_{\text{groupe}} * H_{\text{module}}$$

H : horaires, N : nombre de valence ou de groupes, le nombre de groupe est défini par :

$$N_{\text{groupe}} = \text{sup}(\text{effectif stagiaires}/12)$$

Le tableau 3 montre à titre d'exemple les horaires « stagiaires » et les horaires formateurs pour une filière de 24 stagiaires organisée en 3 valences, c'est par exemple le cas de la filière CAPLP Lettres-histoire-géographie.

Niveau :	ANIMATEUR CAPSET et CAPLP STI et STT			Nbre Animateurs : N°	27
Type de formation :				Nbre de salariés : N°	3
Modules	Durée horaire	Horaires GROUPE ENTIER	Horaires module (# PLACES)	Horaires Max. Formateur	Remarques
Stage en responsabilité	288				68 heures / Sem
Stage de pratique accompagnée (préparé et évalué)	400				
Stage en entreprise (préparé et évalué) ou stage dans une structure particulière	500				21 jours entières ou 105 jours entières
Stage école et/ou collège (facultatif)					
<b>ENTREE EN FORMATION</b>					
ACCUEIL, présentation de la formation, repérage des acquis				12	A partir du lundi plus tard
<b>COHÉSION DES DISCIPLINES ENSEMBLES</b>					
Approfondissements et compléments de formation disciplinaires	80,0	6	240	78	
<b>DIAGNOSTIC DES DISCIPLINES</b>					
La préparation des premières séquences (préparation du stage en responsabilité)		10	30	36	
Initiative		30	200	80	
<b>CULTURE DISCIPLINAIRE ET INTERDISCIPLINAIRE</b>					
Conférences intervenants		2		2	1 conférence obligatoire
regroupement pluridisciplinaire		4		4	2h interdisciplinaire, 2h disciplinaire et 2h projet
Sécurité et Santé au travail		9		9	2 séances théoriques proposées par le groupe de réflexion
<b>ETHIQUE ET RESPONSABILITES</b>					
2 conférences avec P.D		6		6	
Journée orientation		6		6	
POC avec droit de vote		12		12	
<b>CONDUITE ET GESTION DES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT</b>					
Module de travail transversal de		9		9	
<b>LESTICE POUR ENSEIGNER</b>					
Module multimedialité sur la préparation du C2I		24		24	
<b>ANALYSE DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE</b>					
Exposition / analyse des pratiques		36		36	Présence d'un psychopédagogue
Préparation exposition des séquences		24		24	
Module de travail avec CPT (GARD)	2,5			68	
<b>POSITIONNEMENT EVALUATION</b>					
Ecrit (proposés)		2,00		2	
Oral (proposés)		1,50		11	
Module de langage		5,00		5	
Entretien de positionnement		0,50		14	
	<b>TOTAL :</b>	320,0	177	698	heures travail

## ***V- Modalités d'évaluation***

L'évaluation des professeurs stagiaires est conduite afin de s'assurer que le niveau de maîtrise des dix compétences requis pour être titularisé est atteint en fin de formation professionnelle initiale, et afin de procurer au professeur stagiaire des indications sur les développements de compétences qu'il doit poursuivre et entamer notamment au cours des deux premières années de titulaire.

Le dispositif d'évaluation (voir annexe 2) doit s'appuyer sur l'identification de situations d'activités caractéristiques des compétences, ainsi que du repérage d'un ensemble d'indicateurs susceptibles d'être utilisés pour vérifier la manifestation de la compétence et son degré de maîtrise, mais aussi pour identifier les attentes en fin de formation professionnelle initiale et les objectifs reportés en T1 et T2.

C'est au cours de moments clés (avec rencontre des formateurs) que la synthèse des évaluations en vue du positionnement dans les compétences est faite. Il y a trois moments (bilan initial, bilan intermédiaire à mi-formation, bilan final hors entretien de positionnement).

Le dossier de compétences du stagiaire est constitué au fil de l'année de formation, il commence par un entretien de positionnement du stagiaire et il regroupe les éléments principaux suivants dont les détails sont donnés dans le tableau en annexes 1 et en annexe 2 pour le dossier de suivi de l'acquisition des compétences.

- l'avis du chef d'établissement qui porte sur l'acquisition de certaines compétences liées à la pratique du métier et sur son insertion dans l'établissement,
- l'avis de l'inspection en tant que représentant de l'employeur.
- l'avis de l'IUFM qui valide la maîtrise des dix compétences grâce au dossier d'évaluation spécifique de la formation ainsi que les différents rapports de visite et de tuteur. Le paragraphe « Dispositifs du plan de formation » précise les points et dispositifs d'évaluation : l'idée générale est de pouvoir observer le degré acquis de maîtrise de chaque compétence, de proposer des remédiations en cours de formation et à des moments clé (au départ à mi-formation, en fin de formation).

## Annexe 1 : Le dossier de compétences

<b>AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT</b>	<b>AVIS DE L'IUFM</b>	<b>AVIS D'UN MEMBRE D'UN DES CORPUS D'INSPECTION</b>
<p>Avis en tant que représentant de l'employeur au même titre que pour les enseignants titulaires et/ou avis sur les compétences spécifiques à l'exercice du métier.</p>	<p><u>Validation de la maîtrise des 10 compétences à un niveau requis pour la titularisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- agir en fonctionnaire de l'Etat de façon éthique et responsable ;</li><li>- maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer ;</li><li>- maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale ;</li><li>- concevoir et mettre en oeuvre son enseignement ;</li><li>- organiser le travail de la classe ;</li><li>- prendre en compte la diversité des élèves ;</li><li>- évaluer les élèves ;</li><li>- maîtriser les technologies de l'information et de la communication ;</li><li>- travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école ;</li><li>- se former et innover.</li></ul> <p><u>Cette validation constitue la synthèse des évaluations en formation qui comportent :</u></p> <p>Des évaluations spécifiques non jointes</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ QCM</li><li>▪ Stage en entreprise</li><li>▪ Ecrit réflexif</li><li>▪ C2I</li></ul> <p>Les :</p> <p><u>Rapport d'évaluation sur la formation par les formateurs</u> <u>Rapports de visite des formateurs</u> <u>Rapports des conseillers pédagogiques</u></p>	<p>Avis en tant que représentant de l'employeur sur les compétences</p>

## Annexe 2 : Evaluation des compétences

### AVIS SUR LA MAITRISE DES COMPETENCES ATTENDUE EN FIN DE FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ANNEE :

Nom du stagiaire :	Prénom :
Discipline :	
Spécialité ou option :	
Lycée d'affectation :	
Classe en responsabilité :	

COMPETENCES	POSITIONNEMENT	
	Validée	non validée
1. agir en fonctionnaire de l'état et de façon éthique et responsable		
2. maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer		
3. maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale		
4. concevoir et mettre en œuvre son enseignement		
5. organiser le travail de la classe		
6. prendre en compte la diversité des élèves		
7. évaluer les élèves		
8. maîtriser les technologies de l'information et de la communication		
9. travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école		
10. se former et innover		

Observations quant aux compétences repérées avec un niveau de maîtrise insuffisant :

(Les causes à l'origine de cette décision seront explicitées, ainsi que les situations éducatives concernées et les critères d'évaluation non honorés....)

Remédiation proposée par l'équipe éducative :

(Des propositions pour remédier aux lacunes ou aux insuffisances seront proposées... : compétences à affermir en année 3 ou 4, travaux spécifiques, stages à effectuer....)

Conclusion : Position globale de l'IUFM quant à l'entrée du stagiaire dans la fonction enseignante

(Compte tenu des insuffisances relevées, des solutions de remédiations qui doivent être mises en œuvre par le stagiaire, l'IUFM statue sur :

- un accord sans réserve
- un accord réservé (conduisant à une inspection, et ou à l'obligation d'acquisition des compétences jugées insuffisantes...)
- une inaptitude à la fonction enseignante

Signature et visa de la direction

## Annexe 3 : Stages en entreprise et de pratique accompagnée

<b>TYPE I</b>	Stage en entreprise ↓	Stage de pratique accompagnée ↓
Thème :	Les périodes de formation en entreprise	
Objectif :	Découvrir le rôle de l'entreprise dans la formation des élèves et apprentis et les outils de suivi des élèves lors des périodes de formation en entreprise : stages, périodes de formation en milieu professionnel, dispositifs d'alternance	
Disciplines possibles des binômes :	PLP Discipline de spécialité + PLP discipline générale PLP Discipline de spécialité + PLP construction mécanique	
Lieu de stage :	Entreprise accueillant des élèves ou apprentis en formation	Centre de formation d'apprentis (CFA), Unité de formation d'apprentis (UFA), ou toute filière de formation donnant lieu à une période de formation en milieu professionnel.
Activités obligatoires :	Entretiens avec des élèves en formation en entreprise, avec des tuteurs en entreprise	Entretiens avec les acteurs scolaires du suivi des élèves en entreprise, accompagnement et assistance de ces acteurs
Production évaluée :	<u>Rapport écrit</u> comprenant compte-rendu d'entretiens, liste des outils de gestion des périodes de formation en entreprise observés, propositions pour l'établissement de stage en responsabilité ; <u>Exposé</u> .	

<b>TYPE II</b>	Stage en entreprise ↓	Stage de pratique accompagnée ↓
Thème :	La découverte professionnelle	
Objectif :	Participer à la découverte professionnelle des élèves de troisième et à la promotion des filières technologiques et professionnelles	
Disciplines possibles des binômes :	PLP Discipline de spécialité + Professeur de technologie au collège	
Lieu de stage :	Entreprise prête à accueillir une visite d'un groupe d'élèves / acceptant de communiquer sur ses pratiques	Classe de découverte professionnelle (option 3h) en troisième
Activités obligatoires :	Réaliser un document audiovisuel sur les pratiques professionnelles ou organiser une visite d'entreprise pour des élèves de troisième.	Préparer une séquence de découverte professionnelle basée sur le document audiovisuel réalisé ou sur la visite d'entreprise organisée
Production évaluée :	<u>Rapport écrit</u> et <u>exposé</u> rendant compte des activités réalisées	

<b>TYPE III</b>	Stage en entreprise ↓	Stage de pratique accompagnée ↓
Thème :	L'exploitation pédagogique de pratiques professionnelles industrielles	
Objectif :	Elaborer ou adapter des documents issus des pratiques professionnelles industrielles, les exploiter dans la réalisation d'une séquence pédagogique	
Disciplines possibles des binômes :	PLP discipline de spécialité PLT discipline technologique Professeur de technologie au collège	

Lieu de stage :	Entreprise industrielle dans un secteur adapté à la discipline enseignée	Classe où les documents issus du stage en entreprise peuvent être exploités, différente du stage en responsabilité
Activités obligatoires :	Observer et participer aux pratiques industrielles exploitées ; élaborer/ adapter des documents issus des pratiques observées (documents techniques, ressources multimédias, film de gestes techniques), réalisation d'une séance d'enseignement pour la classe en responsabilité utilisant les documents	Préparation d'une séance d'enseignement utilisant les documents issus de l'entreprise
Production évaluée :	<u>Rapport écrit et exposé</u> rendant compte des activités réalisées	

#### TYPE IV

Stage en entreprise ↓	Stage de pratique accompagné ↓
--------------------------	-----------------------------------

Thème :	La formation des adultes	
Objectif :	S'impliquer dans la formation continue des adultes du secteur industriel	
Disciplines possibles des binômes :	PLP discipline de spécialité PLT discipline technologique	
Lieu de stage :	Entreprise industrielle dans un secteur adapté à la discipline enseignée, avec un service de formation interne	GRETA
Activités obligatoires :	Observer et participer aux pratiques de formation internes à l'entreprise	Observer et participer aux formations GRETA
Production évaluée :	<u>Rapport écrit et exposé</u> rendant compte des activités réalisées	

La mise en œuvre des stages par binôme pluri-filière peut se faire de deux manières différentes :  
par l'association volontaire de deux filières et l'organisation conjointe des stages par les deux responsables de filière

par l'instauration de journées banalisées pour toutes les filières du CST, pour préparer les stages à partir d'une « foire aux thèmes » avec inscription des stagiaires sur chacun des types présentés ci-dessus, et organiser les stages de manière transversale.

## Annexe 4 : évaluation initiale

I.U.F.M. de Créteil

C.S.T. de Saint-Denis Proposition d'expérimentation à la rentrée 2007 Bilan initial

### Le bilan initial a pour but

- d'aider à repérer au plus vite des besoins de chaque stagiaire, en particulier pour ce qui relève des remédiations nécessaires ;
- de permettre de construire le contrat individuel ;
- d'être le point de départ à partir duquel sera réalisée l'évaluation finale.

Ce bilan initial est conduit au cours des semaines 2 et 3 (3 au 15 septembre) et est exploité au cours de la semaine 4, afin de permettre la mise en place des contrats individuels avant la fin septembre.

Une partie du bilan est nécessairement transversale et donc commune à toutes les filières (trois activités, en gras ci-dessous) ; une autre partie relève des filières, comme indiqué dans le tableau suivant :

Compétence	Que doit-on ou peut-on évaluer lors du bilan initial?	Propositions de document ou de forme d'évaluation	Remarques
1 - Éthique	Laïcité Propriété Intellectuelle (photocollage,...)  Ponctualité, assiduité	A/ QCM Initial, ou A/ Commentaire de texte (règlement Intérieur, décision de Justice, etc.)  Observation du comportement de chaque stagiaire	Transversal  Par filière
2 - Français	Langue écrite : lecture  écriture  Langue parlée	B/ Lecture individuelle d'un texte général concernant l'éducation (missions du prof., etc.) en vue d'une présentation orale.  C/ Rédaction en une semaine d'une note de synthèse individuelle sur un sujet disciplinaire (support numérique imposé - voir compétence 8)  Présentation de B/ en temps limité	Transversal  Transversal / filière  Par filière
3 - Maîtrise de la ou des disciplines	Lacunes reconnues	Auto-positionnement sur les lacunes connues	Par filière
4 - Concevoir et organiser l'enseignement 5 - Organiser le travail de la classe 6 - Prendre en compte la diversité des élèves 7 - Évaluer les élèves 9 - Travailler en équipe et avec les partenaires		Éventuellement, bilan de l'expérience personnelle d'enseignement de chaque stagiaire	Pas de bilan formalisé (objets principaux de l'année)

		(de formation)	
8 – NTIC	Pré-requis du C21-1 : gestion de fichiers et répertoires utilisation d'un texteur navigation sur Internet	Cadre imposé pour la rédaction et le rangement dans un répertoire de C/ Constitution d'une Webographie (pointage des liens) sur le sujet de C/	Transversal  Validation par filière
ID - Se former et Innover		Pertinence des liens retenus dans la Webographie de C/	Validation par filière

